

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION  
SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES ET L' AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996  
Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004)  
Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DATAR) et de la COFHUAT

SECRÉTARIAT : Jacques Molinari 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON  
Tél/Fax : 33 (0)4 93 35 35 17 - Courriel : [gir.maralpin@wanadoo.fr](mailto:gir.maralpin@wanadoo.fr) ; Internet : [www.gir-maralpin.org](http://www.gir-maralpin.org)

## RELEVÉ DE NOTES



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



Conseil d'orientation  
des infrastructures

Le 10 janvier 2018

### INVITATION PRESSE

*Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur*

**La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur  
défendent le projet auprès du Conseil d'orientation des infrastructures**

Créé en octobre 2017 par la Ministre en charge des transports, Elisabeth BORNE, dans le cadre des Assises nationales de la mobilité, le Conseil d'orientation des infrastructures remettra fin janvier 2018 un rapport de propositions soutenables financièrement pour une planification dans la décennie à venir des investissements de l'Etat en matière de transport et de mobilité.

Avant la remise de ce rapport, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur ont souhaité inviter les membres de ce conseil présidé par Philippe DURON, dans l'objectif de leur exposer les atouts du projet de liaison ferroviaire de haute performance entre la Provence et la Côte d'Azur. Ce projet, fédérateur et consensuel au sein de la région, s'inscrit en effet pleinement dans la volonté exprimée par le Président de la République visant à améliorer les transports du quotidien en France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur en particulier.

**Christian ESTROSI,**  
Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

et

**Philippe DURON,**  
Président du Conseil d'orientation des infrastructures

**vous convient à une conférence de presse sur la Ligne Nouvelle**

**Judi 11 janvier 2018 à 12h30  
Villa Masséna - 65 rue de France -Nice**

En présence de  
**Philippe TABAROT, Vice-président de la Région  
délégué à la sécurité, aux transports et à l'intermodalité**

**Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur**  
**La Région et la Métropole Nice Côte d'Azur défendent le projet auprès du Conseil d'orientation**  
**des infrastructures (COI) - 11.01.2018**  
**Conférence de presse**

●  
**RELEVÉ DE NOTES**  
●

### **Une conférence de presse discrète et sélective**

Excipant une copie de l'invitation adressée à la FNAUT Paca (invitation rétractée le lendemain par les organisateurs<sup>1</sup>), le signataire de ce compte rendu est parvenu à s'être fait accepter à cette conférence de presse, non sans les réticences de ses organisateurs.

Avec près d'une heure de retard, Christian Estrosi et Philippe Duron ont présidé cette conférence de presse, entourés de quelques représentants régionaux et des grands élus du département.

On a noté l'absence des élus du littoral Est (au delà de Nice) et aussi celle d'élus de l'intérieur, tels l'élu de Mouans-Sartoux, pourtant directement concernés par le "nœud niçois".

### **La présentation de Philippe Duron, Président du COI**

Le *Comité d'orientation des infrastructures* (COI) qu'il préside a pour missions

- Produire une sorte de mise à jour de la LOTI pour tenir compte des évolutions survenues depuis
- Formuler des propositions en matière d'infrastructures s'inspirant des modèles qu'offrent la Suisse et l'Allemagne notamment
- En "se rendant sur le terrain" et en opérant par le biais d'audits tel celui en cours à Nice avec pour objectifs

- Cohésion de la modernisation
- Traitement de la congestion des nœuds [dont témoignent les récents incidents de Montparnasse et de St. Lazare]

- Satisfaction des besoins par modernisation des infrastructures existantes

et pour contraintes

- "il n'y a pas de baguette magique" et "il faut 7 ans pour réaliser un projet"

### **La présentation du meneur de jeu niçois**

Christian Estrosi, après avoir remercié Louis Nègre pour la part qu'il aurait eue à la venue de Philippe Duron (dont la délégation, qui l'accompagnait ne s'est pas fait remarquer), n'a pas manqué de s'attarder sur le déroulement du projet en s'attribuant même ses dernières métamorphoses (auxquelles il n'adhérait pourtant pas), (a) en pressant le lancement de la DUP du projet, (b) en énonçant, comme une évidence, un consensus sur la réalisation de la Gare TGV de Cannes-la-Bocca et celle d'une gare à Sophia Antipolis, (c) en annonçant l'accord de Guillaume Pépy sur le transfert de la gare à St Augustin "qui serait pourvue de 4 voies à quai", et (d) en concluant sur l'intérêt de gagner l'aéroport par le train, même depuis l'Italie.

### **Les prochaines étapes - Quelques mises au point et précisions surgies des échanges**

En écho aux propos de Ch. Estrosi, Ph. Duron précise la démarche du COI qui

- s'inscrit dans la durée,
- formulera en fin de mois des recommandations sur XX scénarios,

---

<sup>1</sup> Cf. Message du 11 janvier de Ph. Cretin, président de FNAUT Paca

- prépare la soumission au parlement de la *Loi Orientation Mobilité* (LOM).

Il rappelle que le financement des grands projets est très coûteux et qu'il n'est pas raisonnable, du fait de l'attente et des besoins des populations, d'engager des éléments non réalisables en cinq (5) ans.

Répliquant aux propos de Ch. Estrosi se flattant d'avoir, avec l'aide de la Région, mis aux normes des doubles rames TER la gare de Nice-Riquier [dont il s'enorgueillit du trafic "le plus élevé du secteur" (mais dont il n'a pas jugé nécessaire l'intermodalité avec la ligne 2 de son tramway)] et d'implanter la maintenance des rames à Nice St. Roch, Ph. Duron n'a pas jugé utile de commenter les allégations de Ch. Estrosi sur "le financement à 300 Millions du pôle multimodal à 4 voies de St Augustin", ni à son évocation d'un "1<sup>er</sup> tronçon s'arrêtant à Antibes" (sic).

Ph. Duron semble avoir esquivé, et la DUP, et ce type de propos en énonçant "le financement doit être assuré sur cinq ans" et "il n'est pas raisonnable d'engager des éléments non réalisables en cinq (5) ans"... "mais on peut commencer".

Ph; Duron considère en conclusion qu'il faut traiter en priorité les grandes gares (dont Marseille) et assurer la qualité de l'exploitation sur les grandes lignes prioritaires du secteur [Paris-Lyon (sic) et Marseille-Nice] en les dotant du système de signalisation satellitaire ERTMS.

### **Ressenti du rédacteur**

Lors de la dislocation de la séance, le rédacteur s'est brièvement entretenu avec Ph. Duron pour lui signaler l'existence d'analyses discordantes de celles des Autorités d'accueil. Son invitation, fort engageante, à lui en faire part par écrit, devra être suivie d'effet au plus tôt.

Les congratulations échangées en sortie avec David Lisnard, maire de Cannes, s'exclamant "nous avons gagné" [sous entendant la gare à La Bocca], attestent l'urgence de conforter nos analyses en les portant à nouveau à connaissance des Autorités locales, régionales et nationales avant l'échéance du COI..

Jacques Molinari, le 12 janvier 2018

